

## Mgr Bruno FEILLET dénonce ...

Le 12 février, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture un amendement : les formulaires scolaires devront désormais porter les mentions "parent 1" et "parent 2" et non plus "père" et "mère", dans le cadre du projet de loi "Pour une école de la confiance". Une décision qui fait réagir la Conférence des évêques de France ...

« Une fois encore, nous constatons, à regret, une tentative au Parlement qui, au prétexte d'unifier les démarches administratives, déconstruit la réalité familiale. Il n'est pas indifférent pour un enfant de se recevoir, en particulier à travers les formulaires administratifs, d'un père et d'une mère. Loin d'être «arriérée» ou «dépassée» cette pratique de mettre «père» et «mère» permet à chacun d'entre nous de se repérer dans les générations qui se succèdent. L'école, en particulier, se doit de participer à cette perception profondément structurante.

Cette aseptisation administrative de la vie familiale représente le énième avatar de la théorie du genre qui voudrait qu'il soit indifférent d'avoir des parents de même sexe ou de sexe différents. De plus, dans aucune famille, y compris les rares familles où il y a deux adultes de même sexe, on ne se présente comme parent un et parent deux. Faut-il, enfin, se demander qui serait le numéro un et qui serait le numéro deux parmi les parents? Et en cas de divorce, le numéro deux deviendra-t-il numéro un? Nous voyons-là tout le ridicule de cet amendement.

Nous espérons que le bon sens puisse reprendre toute sa place pour le bien premier des enfants! »



## Prier le Notre Père ...

Il faut prendre exemple sur Jésus, qui invite à prier dans le secret du cœur, sans chercher à se faire remarquer par les autres.

*«Jésus ne veut pas l'hypocrisie. La vraie prière est celle qui s'accomplit dans le secret de la conscience, du cœur : insondable, visible seulement pour Dieu. Moi et Dieu.»* Le Pape a insisté sur cette dimension interpersonnelle, ce *«dialogue silencieux, comme un carrefour de regards entre deux personnes qui s'aiment»*. La prière est donc une relation personnelle en profondeur, mais qui ne doit pas mener à une forme d'intimisme réduisant la vie spirituelle à un petit monde intérieur autocentré.

*«Dans le secret de la conscience, le chrétien ne laisse pas le monde derrière la porte de sa chambre, mais il porte dans le cœur les personnes, les situations, les problèmes»* qui l'entourent. Le Pape a d'ailleurs remarqué que le pronom "je" n'intervient jamais dans cette prière, mais que l'on s'adresse au Seigneur en s'intégrant dans *«une communauté de frères et sœurs»*, en disant "nous".

*«Dans la prière, un chrétien porte toutes les difficultés des personnes qui vivent à côté de lui (...) : il pose devant lui de nombreux visages amis ou même hostiles; il ne les chasse pas comme des distractions dangereuses»*. La prière doit être liée à la compassion pour les plus pauvres, encore une fois comme Jésus nous y invite. Elle ne doit pas être une espèce d'anesthésie, pour être tranquille.

Au soir de notre vie, *«nous serons jugés sur l'amour»*, non pas sur de simples sentiments, mais sur notre compassion, nos engagements concrets.

### Intentions de messes du 17 Février 2019

<b>LIGRÉ</b>	Georges & Marie-Thérèse GODARD / Edith PROUST
<b>ST ETIENNE</b>	Laetitia HERBÉ

### Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier – 37500 Chinon

[www.paroisse-chinon.fr](http://www.paroisse-chinon.fr)

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin – **02.47.93.07.97** – [spchinon@gmail.com](mailto:spchinon@gmail.com)

### Permanence des prêtres de 09h00 à 12h00

**Mardi** : Don Christophe **Jeu**di : Don Paul **Vend**redi : Don Pierre Marie

# MESSES du 17 au 24 Fév. 2019

<b>6<sup>ème</sup> Dim Ordinaire</b>  <i>17 Fév. 2019</i>	18H00 18H00	Cravant Rigny Ussé	Maurice & Etienne BONNEAU Intention Particulière
	<b>09H30</b>	<b>ST LOUANS / AVOINE</b>	
	<b>11H00</b>	<b>LIGRÉ</b>	
	<b>11H00</b>	<b>ST ETIENNE</b>	
	<b>11H15</b>	<b>BOURGUEIL</b>	
Mardi 19 Fév. <b>Férie</b>	08H30 18H30	St Louans St Etienne	Intention particulière Intention particulière
Merc. 20 Fév. <b>Férie</b>	18H00 18H30	Marçay St Etienne	Intention particulière Intention particulière
Jeudi 21 Fév. <b>Férie</b>	17H00 18H00	Bourgueil Avoine	Ehpad Intention particulière
Vend. 22 Fév. <b>La Chaire de St Pierre</b>	18H30	St Etienne	Intention particulière.
Samedi 23 Fév. <b>St Polycarpe</b>	08H30	St Louans	Intention particulière
<b>7<sup>ème</sup> Dim Ordinaire</b>  <i>24 Fév. 2019</i>	18H00 18H00	Savigny St Benoît	Intention particulière Intention particulière
	<b>09H30</b>	<b>ST LOUANS/ ST ETIENNE</b>	
	<b>11H00</b>	<b>BEAUMONT</b>	
	<b>11H00</b>	<b>ST GERMAIN</b>	
	<b>11H15</b>	<b>BOURGUEIL</b>	

## AGENDA

- 19/02 :** 19h30, EAP
- 20/02 :** Messe à St Louans à 09h
- 22/02 :** 19h30, CPM6
- 23/02 :** 09h30 à 17h, Journée Gros Bras au presbytère !  
09h00 Marche Paroissiale : Départ de l'église de Savigny



- 28/02 :** 19h30, Alpha
- 01/03 :** 19h30, Prières pour les Malades à St Louans.  
Aumônerie
- 07/03 :** 19h30, Alpha  
20h00, Heure Sainte à St Louans

**Attention Messe à 09h30 à St ETIENNE.**

\*\*\*\*\*

**Panier du presbytère (fév- RG) CANDES**

### DÉFUNTS

- 12/02 HUISMES**  
Annie GALLÉ
- 13/02 BEAUMONT**  
Maurice BOULLAIS
- SAVIGNY**  
Ghislaine SOURDAIS
- 14/02 LIGRÉ**  
Marcel AGUILLON
- 15/02 MARCAY**  
Jean Paul BONNIN

## *Adoration Eucharistique*

<b>Mardi</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	
<b>Mercredi</b>	St Etienne	07h00 – 08h00	Marçay 17h30 – 18h00
<b>Jeudi</b>	St Etienne	07h00 – 08h00	Avoine 17h30 – 18h00
<b>Vendredi</b>			St Etienne 17h30 – 18h30
<b>Samedi</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	
<b>Dimanche</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	